

Bulletin Municipal de Condezaygues Le Petit Canard

Le mot du Maire

Chers concitoyens,
2020 s'est refermée. Nous garderons en mémoire, cette pandémie qui fait craindre pour notre santé et celle de nos proches, la privation de liberté, en raison des deux confinements et des gestes barrières que nous devons appliquer pour éviter la transmission de la covid 19. Sans oublier l'impact économique souvent négatif, pour les artisans et commerçants.

Les associations sont en sommeil, mais se tiennent prêtes à reprendre leurs activités. Actuellement, seule la société de chasse organise les battues autorisées par les services de l'état, pour la régulation du gros gibier.

Malgré tout, quelques personnes ont été diagnostiquées positives sans en avoir, heureusement, les symptômes sévères. La proximité du virus, m'a contraint à réduire les visites chez les personnes seules ou isolées. Nous avons donc créé un service d'appels, pour rester en contact avec ces personnes.

Si vous vous sentez oubliés, n'hésitez pas à appeler la mairie.

Annie Amaudruz, assure bénévolement ce service, avec humanité et discrétion.

Les présidents des associations, Jean Claude Bouzerand, Jean Marc Legal, Alain Pinto, Jacques Bosc et Ingrid Barde, sont des relais et restent au contact de leur nombreux adhérents.

Malgré tout, Condezaygues vit et se développe doucement. Trois nouvelles activités ont vu le jour en 2020.

Distribut, s'est installé près de la Halle Fermière,

Fernande Delorme a ouvert « Le Cellier de la Lémance » à La Landette,

Aymeric Rey qui vient de créer « Les Vergers du Singla » vous proposera, à terme, du miel, une multitude de fruits et produits transformés, ainsi que des plantes aromatiques

Au niveau communal, l'adressage est bouclé, toutes les voies ont un nom. Vous pourrez voir la liste dans ce numéro. Au mois d'avril, vous recevrez dans votre boîte aux lettres, une enveloppe avec votre plaque de numérotation et les documents explicatifs.

Les numérisations de l'état civil et la gestion dématérialisée du cimetière sont efficaces et pratiques.

A noter aussi, la création du site internet de la commune. Le tout piloté par notre secrétaire, Stéphanie Tersou.

Les prochaines étapes seront la gestion des archives, la création d'un « Espace Jeunes » et les travaux d'assainissement dans la côte de Peyremathieu.

Je tiens à féliciter Jaime Ribeiro et Camille Fauquet pour la réussite du fleurissement du village et l'entretien de la commune.

Cette année, la cérémonie des vœux n'aura pas lieu.

Dans l'attente de pouvoir vous retrouver, le conseil se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux pour cette nouvelle année 2021.

Protégez-vous et protégez les autres !

Cordialement

Eric Grasset

Merci à Bernadette Leveur pour la rédaction
de ce numéro du « Petit Canard »



ISSN2264-9085

Décembre 2020- N° 47

Au sommaire :

LE MOT du MAIRE	1
ETAT CIVIL	2
VIE dans notre commune Anniversaire Maria Delfau Point lecture. Les activités : Arc en Ciel , Culture loisirs	3, 4
VIE dans notre commune Nettoyons la Nature + moustiques-tigres. Patrimoine, nouveaux commerces	5, 6
VIE dans notre commune 11 novembre, Noël des agents, les chasseurs	7
TRAVAUX	8
INFOS : site Internet + recensement +élections + espace Jeunes + adressage	9
ADRESSAGE : explications + carte	10, 11
CONCILIATEUR	12
INFOS (suite): Maison France services + Mission locale + Grippe aviaire	13
Calendrier ramassage des BRANCHAGES	14
Ramassage des FERRAILLES	15
Horaires déchetterie + ordures ménagères les jours fériés + aides aux entreprises + consommer local	16
Sapeurs Pompiers	17
Vie Associative et INFOS COMMUNALES	18
CONTACTS UTILES	19
Communiqué de l'école de MONSEGUR	20



Etat-civil 2020

Naissances :

FRANCES Kélyann né le 12/02/2020

MAZET Méloé née le 09/03/2020

BORELLA Ely née le 02/08/2020

RENAUD Hugo né le 01/09/2020

LAUX Gladys née le 01/10/2020

Mariages :

OLIVEIRA Ricardo et PILET Marina le 22/02/2020

TOUIR Radouane et ANAJAR Laila le 24/10/2020

Pacs :

PAGES William et DA SILVA MARTINS Sabrina le 31/01/2020

Décès :

NONINCK Gwendoline décédée le 05/01/2020 (31 ans)

FAUBEL René décédé le 30/03/2020 (83 ans)

DELCAILLAU Germaine décédée le 09/08/2020 (91 ans)

FERNANDES Armindo décédé le 07/09/2020 (85 ans)

CASINI Jean décédé le 14/09/2020 (85 ans)

GOT Daniel décédé le 22/10/2020 (64 ans)

TANTINI Laurent décédé le 24/10/2020 (50 ans)

FONTAYNE Jacques décédé le 03/11/2020 (92 ans)

GOT James décédé le 13/11/2020 (88 ans)

BELOTTI Henri décédé le 24/11/2020 (85 ans)

VILATTE André décédé le 04/12/2020 (88 ans)

Vie dans notre commune

Pendant l'été, certaines activités ont repris dans le respect des gestes barrière (couture, tricot, belote, pétanque,) , marche de nuit organisée par Culture et Loisirs.

Marche de nuit du
vendredi 4 septembre 2020



A noter que **le point lecture continue** de fonctionner grâce aux bénévoles Colette Borie, Marie-Angèle Bouzerand et Annie Amaudruz.



103 ans de Maria DELFAU

Vie dans notre commune : les activités (suite)

Club « Arc-en-ciel » Condezaygues-

Après le 1^{er} confinement, dès que cela a été possible et en respectant les consignes en vigueur nous avons repris nos activités hebdomadaires et celles communes avec Culture et Loisirs.

Le lundi après-midi : Mémoire et arts créatifs (dans une plus grande salle)

Le mardi matin : l'entretien physique, d'abord à l'extérieur puis dans la salle .

Le vendredi après-midi les jeux de société avec belote et scrabble.

Cette année, pas de repas de rentrée ni de fin d'année !

Malheureusement tout s'est arrêté à nouveau en octobre ; nous ne nous retrouverons qu'en 2021, très vite nous l'espérons.



Les arts créatifs



Le scrabble



La gym d'entretien

Culture et Loisirs



La mémoire

Vie dans notre commune (suite)

Journée Nettoyons la Nature



Le samedi 26 septembre, une trentaine de personnes de Condezaygues, Montayral, St Vite et Blanquefort... ont bravé l'incertitude du temps pour participer à l'opération « Nettoyons la Nature » en partenariat avec le centre Leclerc de Montayral qui a fourni les chasubles, gants, poches poubelles et masques Covid ainsi que la collation.

A signaler, la participation surprise et amicale de Sophie Gargowitsch, Vice présidente au Conseil départemental.

3 mètres cubes de déchets ont été ramassés contre 5 l'année précédente.

Comme toujours, ce fut un moment de convivialité autour de l'apéritif.

Merci à Nicolas Combes, du Carrefour Market de Libos, pour les excellents saucissons offerts.



MOUSTIQUES- TIGRES

Première formation sur la connaissance et les conseils pour éviter la prolifération des moustiques-tigres. Chaque femelle moustique pond en moyenne 200 œufs 3 ou 4 fois au cours de leur 4 semaines de vie. Il suffit de quelques centimètres cubes d'eau stagnante pour assurer leur développement. Nos jardins sont les principaux lieux de prolifération des moustiques.

Il est impératif de ne pas laisser l'eau stagner plus de 48h dans les pots de fleurs, réservoirs pour les oiseaux ou autres.

D'autres formations pourront être organisées. Inscriptions à la mairie.



Vie dans notre commune (suite)

JOURNEE DU PATRIMOINE à Condezaygues : dimanche 26 septembre 2020

Vendredi 18 septembre 2020 à 20 h 30 salle du vieux chêne à Condezaygues a eu lieu une conférence sur le moulin de Saint-Vite.

LE MOULIN DE ST VITE



L'EGLISE ST PIERRE
DE CONDEZAYGUES



NOUVEAUX COMMERCES à CONDEZAYGUES

Le Cellier de la Lémance,
tenu par F. Delorme, avec
inauguration le 19 novembre



Ouverture de **Distribat,**
installé près de la Halle
fermière



Les « **Vergers du Singla** » créés par A. Rey, qui vous proposera bientôt du miel, une multitude de fruits et produits transformés ainsi que des plantes aromatiques.



Vie dans notre commune (suite)

CELEBRATION DU 11 NOVEMBRE :

Le maire ayant été cas contact, la cérémonie a été présidée en comité restreint par Viviane Bonnifon, en présence des adjoints, du Major Pierens et des porte-drapeaux.



NOEL DES AGENTS de la Commune : le Maire a remercié les personnels pour le travail accompli pendant cette année 2020 en leur offrant un panier garni, et un bouquet pour l'adjointe Muriel Fauquet dont c'était l'anniversaire !!.



Nos chasseurs toujours prêts pour les battues de régulation du gros gibier

TRAVAUX

A Poutéou : Travaux de réfection des chaussées pour un montant de : 14 294,40 €

À l'ancien Parc des chênes : travaux de canalisations eaux pluviales pour un montant de 5 563,20 €.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Bottacin.

A POUTEOU



A L'ANCIEN PARC DES CHENES

Travaux (suite) : Cours d'eau du Pêtre lieu-dit « Pech de la Croze » soit 2 km

Le SMAVLOT (Syndicat Mixte pour l'aménagement de la Vallée du Lot en Lot et Garonne) est chargé de l'entretien des berges du Lot et de ses affluents. Ils sont actuellement sur le nettoyage et l'enlèvement des embarques, afin de faciliter l'écoulement des eaux et de limiter les inondations dues à ces bouchons de végétaux et l'abattage ponctuel d'arbres les plus dangereux. Des travaux devraient être réalisés dans les prochaines programmations.

INFORMATIONS

NOUVEAU SITE INTERNET : Afin de prendre connaissance des informations de la commune, il est possible de consulter le site internet suivant : <https://condezaygues.fr>
Les associations, commerçants et artisans peuvent y ajouter leurs informations et photos.

L'INSEE REPORTE D'UN AN LA PROCHAINE ENQUETE ANNUELLE DE RECENSEMENT.

Le recensement de la population a lieu tous les 5 ans, pour la Commune de Condezaygues la collecte des informations aurait donc dû débuter le 21 janvier prochain. Pour des raisons de sécurité sanitaire, l'INSEE a annoncé le **report en 2022**.

Les **ELECTIONS départementales et régionales** initialement *prévues en mars* devraient avoir lieu **en JUIN 2021**. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales.

Projet de création d'un « **ESPACE JEUNES** » : une réunion publique à l'attention de ces derniers sera programmée en cours d'année, en fonction des dispositions prises pour la crise sanitaire.

ADRESSAGE : Le Conseil Municipal s'est réuni pour proposer différents noms de rues, impasses, routes et chemins.

Une nouvelle réunion du conseil a permis de fixer le choix des panneaux.

Ceux-ci ont été commandés et seront posés par les agents dans le courant du mois d'avril, tandis que les numéros seront distribués aux habitants qui les fixeront eux-mêmes.



**Réunion du conseil
municipal concernant
l'adressage**

Pages suivantes, explications et plan de la commune de Condezaygues, comportant les différentes dénominations de rues, impasses, routes et chemins.

L'adressage à Condezaygues c'est pour 2021!

QU'EST-CE QUE L'ADRESSAGE ?

Il s'agit de dénommer l'ensemble des voies communales publiques et privées qui desservent du bâti et de numéroté tous les bâtiments.

Concrètement, chaque bâti sera localisé par le nom de la voie par laquelle on y accède et par son positionnement sur cette voie.

POURQUOI FAIRE L'ADRESSAGE ?

- Pour permettre la commercialisation de la fibre optique par les fournisseurs d'accès internet, il est indispensable que chaque habitation puisse être référencée,
- Pour faciliter les services postaux,
- Pour un meilleur repérage GPS (intervention des services de secours, livraisons à domicile).

Les élus et la secrétaire ont préparé un projet d'adressage avec l'accompagnement du Conseil départemental.

La numérotation de chaque bâti est métrique, les numéros attribués représentent la distance en mètres entre le début de la voie et l'entrée du bâti. A noter, pour les secteurs où il existait déjà une numérotation classique et où nous avons pu la conserver, il ne sera pas nécessaire de changer d'adresse (exemple : lotissement Casals Redouns, Ancien Parc des Chênes, Avenue de Villeneuve, etc..).

Chaque administré concerné recevra un courrier de la mairie, l'informant de sa nouvelle adresse et lui indiquant la marche à suivre pour effectuer les démarches administratives. Sera jointe, également, la plaque de numérotation.

Vous aurez la possibilité d'ajouter le lieu-dit à votre adresse à condition de la positionner au dessus du N° et nom de voie :

1–NOM Prénom

2–Lieu-dit :

3–NUMERO ET NOM DE LA VOIE (adressage)

4–Code postal et ville

La seule pièce à mettre obligatoirement et rapidement à jour est **la carte grise** des véhicules. Les formalités sont gratuites **sauf** pour les cartes grises comportant les anciens numéros. Il suffit de vous rendre sur le site « ANTS »

Pour les pièces d'identité et le permis de conduire le changement d'adresse n'est pas obligatoire, si vous voulez néanmoins effectuer le changement d'adresse celui-ci est gratuit.

Vous pourrez signaler votre changement d'adresse à plusieurs organismes (retraite, sécu, énergie, impôts...) en une seule déclaration sur le site « service-public.fr »

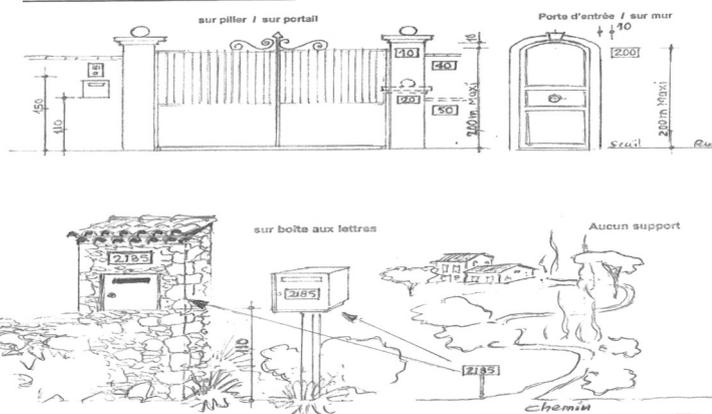
NOUVELLE ADRESSE :

Comment poser la plaque de numérotation ?

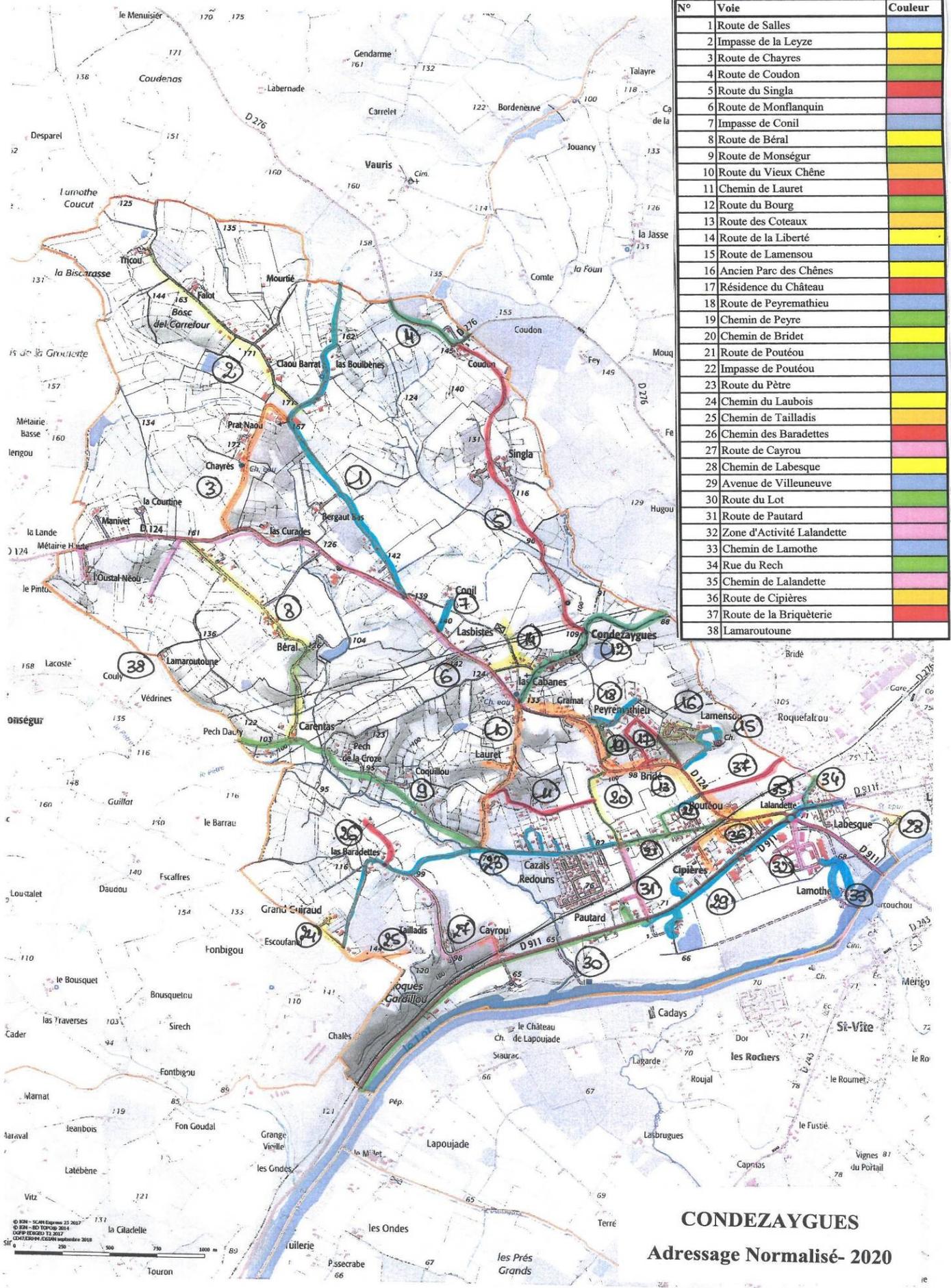
La municipalité vous fournit gracieusement votre plaque de numérotation. La première plaque est gratuite, mais l'entretien et le remplacement éventuel de la plaque vous incombent.

Nous vous recommandons de placer la plaque sur un support plat et de ne pas trop serrer les vis.

Voici les différents modes de pose :



Dans votre intérêt et pour votre sécurité (pompiers, docteur...) votre numéro doit être visible en bordure de la voie identifiée.



N°	Voie	Couleur
1	Route de Salles	Orange
2	Impasse de la Leyze	Jaune
3	Route de Chayres	Vert
4	Route de Coudon	Rouge
5	Route du Singla	Rose
6	Route de Monflanquin	Bleu
7	Impasse de Conil	Vert
8	Route de Béral	Orange
9	Route de Monségur	Jaune
10	Route du Vieux Chêne	Rouge
11	Chemin de Lauret	Vert
12	Route du Bourg	Rouge
13	Route des Coteaux	Vert
14	Route de la Liberté	Jaune
15	Route de Lamensou	Bleu
16	Ancien Parc des Chênes	Rouge
17	Résidence du Château	Vert
18	Route de Peyremathieu	Bleu
19	Chemin de Peyre	Vert
20	Chemin de Bridet	Jaune
21	Route de Poutéou	Vert
22	Impasse de Poutéou	Bleu
23	Route du Pêtre	Orange
24	Chemin du Laubois	Jaune
25	Chemin de Tailladis	Vert
26	Chemin des Baradettes	Rouge
27	Route de Cayrou	Bleu
28	Chemin de Labesque	Vert
29	Avenue de Villeeneuve	Bleu
30	Route du Lot	Orange
31	Route de Pautard	Rose
32	Zone d'Activité Lalandette	Vert
33	Chemin de Lamothe	Bleu
34	Rue du Rech	Vert
35	Chemin de Lalandette	Rose
36	Route de Cipières	Orange
37	Route de la Briqueterie	Rouge
38	Lamaroutoune	Vert

CONDEZAYGUES
Adressage Normalisé- 2020

INFORMATIONS (suite)



LE CONCILIEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice. Il a pour mission de rechercher le règlement amiable d'un différent dans les conditions et selon les modalités prévues par le code de procédure civile. Il est nommé par le premier président de la cour d'appel. Depuis 2016 la conciliation est une obligation pour qu'une plainte soit recevable devant le tribunal.

Le conciliateur est soumis au principe de confidentialité

La saisie du conciliateur est gratuite

Le conciliateur tiens ses séances dans un bâtiment public (mairie, tribunal)

Le conciliateur de justice est compétent dans les matières relevant des juridictions civiles (L'état des personnes, conflits individuels entre particuliers ou avec les entreprises ou artisans, troubles du voisinage, baux d'habitation, copropriété, contrat de vente ou de travaux, prestations de services, prêts entre particuliers, litiges concernant le code du travail différent commercial etc... ..)

Le conciliateur peut-être saisi soit directement par les parties en dehors de tout procès soit par le juge.

Le conciliateur peut-être saisi par toute personne physique ou personne morale lorsque celle-ci rencontre un différend. La demande d'une des parties suffit pour saisir le conciliateur directement lors d'une permanence du conciliateur

Résultat :

→ **Conciliation réussie** → signature d'un constat d'accord qui est exécutoire avec homologation éventuelle par le tribunal. (chambre de proximité anciennement tribunal d'instance)

→ **Échec ou carence** de conciliation → constat remis aux parties pour justifier auprès du tribunal de la conciliation .

Le conciliateur

René THOUËILLE

PERMANENCE SUR RENDEZ-VOUS

MAIRIE DE FUMEL les 1° et 3° lundi du mois 05 53 49 59 79 / 05 53 49 59 69

MAIRIE DE SAINTE LIVRADE Le 1° mardi du mois 05 53 49 69 00

INFORMATIONS (suite)



GRATUIT & OUVERT À TOUS

Quel que soit votre lieu d'habitation

· salariés · demandeurs d'emploi ·
· retraités · jeunes · familles · ...

France Services
Proche de vous au quotidien

Facilitez vos démarches administratives et/ou en ligne !

- **Accueil, information et orientation** vers les services publics ou partenaires concernés
- **Accompagnement** aux démarches en ligne sur l'espace numérique
- **Accès facilité aux services publics** : CAF, CPAM, MSA, Pôle Emploi, Assurance Vieillesse, DGFIP, Ministères de la Justice et de l'Intérieur, La Poste, partenaires locaux (mairies, CMS, CCAS, Cap Emploi, ...), ...

Ouvert du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h
8, rue de Casseneuil à Villeneuve-sur-Lot
Infos : 05.53.40.40.00 / franceservices@mlpv47.org



mission locale
du pays villeneuvois



COACHING

ACCUEIL BRANCHÉ

CONSEILS DE PROS

Tu recherches un emploi, un contrat d'apprentissage ou une formation ?

Tu ne sais pas quoi faire ?

Tu as des questions sur le logement, la santé ou la mobilité ?

Alors, viens à la Mission Locale du Pays Villeneuvois !

Villeneuve-sur-Lot : 8, rue de Casseneuil
du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h

Fumel : rue du chemin rouge
du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h

05.53.40.06.02



www.mlpv47.org - accueil@mlpv47.org

GRIPPE AVIAIRE

Par arrêté du 16 novembre 2020, le ministre de l'agriculture a placé l'ensemble du territoire métropolitain en zone à risque élevé concernant l'influenza aviaire hautement pathogène.

A ce jour, des mesures de prévention sont obligatoires dans toutes les communes de Nouvelle-Aquitaine concernant les professionnels, les activités liées à la chasse mais aussi les particuliers possédant une basse-cour.

Tout particulier détenteur de volailles ou autres oiseaux captifs élevés en extérieur est tenu de se déclarer en mairie au moyen d'un formulaire Cerfa disponible en mairie ou par télédéclaration sur le site « mes démarches » via le lien suivant: <https://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/lutter-contre-l-influenza-aviaire-498>

INFORMATIONS (suite) (branchages)

BRANCHAGES 2021

(Collecte des centres villes sans rendez-vous)

MARDIS

Condezaygues / Saint-Vite / Monsempron

16 MARS. 20 AVR. 18 MAI. 15 JUIN. 20 JUIL. 17 AOÛT. 14 SEP. 12 OCT. 16 NOV.



BRANCHAGES

Quels déchets sont concernés ?

Ce sont les branches dont le diamètre n'excède pas 10cm et mesurant 1 à 2 mètres.



La tonte de pelouse, les feuilles mortes et les souches **ne sont pas collectées**. Le tas de déchets végétaux doit être au maximum de 2m³.

Comment procéder ?

Les branches sont ramassées :

- Dans les centres-villes des communes **sans rendez-vous**, (voir calendrier au verso).
- Dans les campagnes et les autres communes, **sur rendez-vous**.

Pensez à sortir vos déchets devant chez vous **UNIQUEMENT la veille au soir de la collecte !**

COMPOSTAGE

■ Le compostage permet de réduire considérablement vos déchets !

Les tontes de gazon, feuilles mortes, branches broyées, et tout autre déchet organique, une fois compostés, contribuent à un engrais 100% naturel et surtout reste une pratique économique et écologique.



La Communauté de Communes vous propose deux modèles de composteurs en plastique de **400 ou 600 litres** (à respectivement 10€ ou 15€).

DÉCHETTERIES

■ **4 déchetteries sont à votre disposition sur l'ensemble du territoire** : Montayral, Blanquefort-sur-Briolance, Tournon d'Agenais et Penne d'Agenais. L'accès est **GRATUIT !**

Prise de rendez-vous, renseignements et réservations : 06 84 14 73 51



Service Environnement - FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande 47502 FUMEL - 05 53 40 46 75 - www.fumelvalleedulot.com

A noter que, suite à des problèmes techniques, il y a eu un **important retard** dans le ramassage des déchets verts.



ENCOMBRANTS - FERRAILLES

Quels déchets sont concernés ?

Ce sont les déchets trop volumineux que vous ne pouvez pas transporter à la déchetterie (matelas, meubles, congélateur...).

Comment procéder ?

Prenez rendez-vous auprès du service Environnement de Fumel Vallée du Lot.

Pensez à sortir vos déchets devant chez vous **UNIQUEMENT la veille au soir de la collecte !**

RAPPEL DE LA LOI

■ Stop aux dépôts sauvages !

Il est formellement **interdit de déposer des déchets sur le sol ou de les abandonner sur la voie publique ou privée.** (art. R. 632.1 et R. 635.8 du Code pénal. Contravention de 2^{ème} ou 5^{ème} classe (allant de 150€ à 3 000€).

DÉCHETTERIES

■ **4 déchetteries sont à votre disposition sur l'ensemble du territoire** : Montayral, Blanquefort-sur-Briolance, Tournon d'Agenais et Penne d'Agenais. L'accès est **GRATUIT !**

LOCATION DE BENNES

■ Si vous avez une grande quantité de matériaux à éliminer et que vous ne pouvez pas les transporter en déchetterie, Fumel Vallée du Lot vous propose la location d'une benne de 8 m³ qui sera livrée à domicile pour une durée de 4 jours maximum aux tarifs suivants :



- Ferrailles, mobilier,

cartons : **80 €**

- Végétaux, bois,
tout-venant: **120 €**

Un seul type de matériau par benne, gravats non acceptés.

Prise de rendez-vous, renseignements et réservations : **06 84 14 73 51**



FUMEL
— VALLÉE DU LOT —

Service Environnement - FUMEL VALLÉE DU LOT

Place Georges Escande 47502 FUMEL - 05 53 40 46 75 - www.fumelvalleedulot.com

INFORMATIONS (suite)


Horaires d'ouverture des déchetteries
 à compter du 01 novembre 2020

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin 8h-12h	Après-midi 14h-18h										
Du 01 mars au 30 juin et du 01 septembre au 31 octobre												
MONTAYRAL	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
PENNE D'AGENAIS	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
BLANQUEFORT	□	□	■	■	□	□	□	■	□	□	■	■
TOURNON	■	■	□	□	■	■	□	□	□	□	■	□
Du 01 juillet au 31 août												
MONTAYRAL	■	□	■	□	■	□	■	□	■	□	■	□
PENNE D'AGENAIS	■	□	■	□	■	□	■	□	■	□	■	□
BLANQUEFORT	□	□	■	□	□	□	■	□	□	□	■	□
TOURNON	■	□	□	□	■	□	□	□	□	□	■	□
Du 01 novembre au 29 février												
MONTAYRAL	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
PENNE D'AGENAIS	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
BLANQUEFORT	□	□	■	■	□	□	□	■	□	□	■	■
TOURNON	■	■	□	□	■	■	□	□	□	□	■	□

IMPORTANT : La collecte des ordures ménagères lors des **JOURS FERIES** sera systématiquement **REPORTEE** au **SAMEDI SUIVANT**.

Développement économique : AIDES AUX ENTREPRISES

Possibilité de contacter Marine BEDRIL

Responsable développement économique—Tél : 05 53 36 88 58

Ou bien : mbedril@cc-dufumelois.fr

Une nouvelle façon de consommer local via le site internet : www.mavillemonshopping.fr



COMMUNIQUÉ

Amicale des Sapeurs-Pompiers de FUMEL

Mesdames, Messieurs,

Avant que ne soit décidé ce nouveau confinement, les Sapeurs-Pompiers de Fumel avaient choisi de ne pas faire du porte-à-porte pour proposer leurs calendriers. Évitant ainsi de se rendre dans les foyers pour limiter la propagation du coronavirus.

« Nous aurions préféré continuer à le faire pour discuter avec les gens car c'est aussi ça la distribution du calendrier : entretenir le lien social. Malheureusement, la crise sanitaire nous en empêche. »

Ce qui ne veut pas dire que la population va être privée de calendrier cette année. Au contraire. La méthode retenue par l'Amicale consiste à déposer dans chacune des boîtes aux lettres des communes défendues par les sapeurs pompiers de Fumel, un calendrier accompagné d'un courrier explicatif et enveloppe pré-timbrée pour les personnes désireuses d'effectuer un don à l'Amicale.

Une information complémentaire sera diffusée dans la presse locale prochainement.

Le Bureau de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Fumel

Vie Associative et Informations communales

En fonction de la levée du confinement

Club 'Arc-en-Ciel' (Ainés ruraux)

* Séances d'entretien physique

Les mardis de 10h à 11h à l'Ancien Presbytère.

* Jeux de société et goûter convivial

Tous les vendredis : 14h Ancien Presbytère.

Association 'Culture et Loisirs'

* Atelier peinture

Vendredi 10h à 12h. Ancienne Salle de classe.

* Gym d'entretien

Les lundis de 18h à 19h. Salle Vieux Chêne.

* Randonnées pédestres (sur et hors commune)

Les mardis et jeudis- Départ Parking du Bourg à 14h.

* Scrabble + Belote

Les mardis et jeudis à 14h Ancien Presbytère

* Chorale lundi matin de 9h 30 à 11h : Presbytère

Culture et Loisirs/Arc En Ciel

* **Atelier Mémoire** : au Presbytère le lundi de 14h à 16h (tous les 15 jours)

* Atelier tricot/crochet : au Presbytère :(tous les lundis à partir de 14h

Association 'Cazals Redouns'

Diverses animations au cours de l'année.

Association Pétanque

Se réunit presque chaque après-midi sur le terrain derrière l'Ancien Presbytère.

Association 'Découverte'

Organise diverses manifestations (théâtre, vidéogreniers, peinture) tout au long de l'année.

Société de Chasse Monsempron-Condezaygues

A noter qu'une activité **YOGA** reprendra en septembre : contacter Christiane Roussel)

Point Lecture Ancienne École Primaire, Le Bourg. Tél : 05 53 75 24 82

Horaires : lundi de 14h à 16h; samedi de 10h à 12h.

Tarifs de location des salles municipales

	Caution	Commune	Hors commune
Vieux Chêne	1000 €	Particuliers : 120€ Associations : gratuit	Particuliers : 220 € Associations : 80 €
Ancien Presbytère	150 €	Particuliers : 55 € Associations : gratuit	Particuliers : 90 € Associations : 20 €

La participation des associations est demandée pour des manifestations recevant du public (repas ...), hors assemblée générale. Pour ces locations, la salle doit être rendue balayée et lavée, la "cuisine" et les réfrigérateurs nettoyés et le matériel rangé. Un état des lieux sera fait le vendredi à 11h. Se munir d'un chèque pour le montant de la caution et de l'attestation d'assurance (responsabilité civile - fête familiale ou privée). Un nouvel état des lieux sera effectué le lundi matin.

Mairie de Condezaygues

Le Bourg, 47500 CONDEZAYGUES

Tél / Fax

05 53 71 07 84

Courriel

mairie.condezaygues@wanadoo.fr

Horaires du secrétariat

**lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 à 12h 15
et 13h à 17h, mercredi: 8h30 à 12h30**

Site internet

<https://condezaygues.fr>

Fumel Vallée du Lot pl. Georges Escande, 47500 FUMEL

Horaires : du lundi au vendredi : : 8h30 à 12h et 14h à 17h30

Tél : 05 53 40 46 70

Fax : 05 53 71 35 16

www.cc-dufumelois.com

Préfecture Lot et Garonne

place de Verdun, 47920 AGEN CEDEX

Tél : 05 53 77 60 47 Fax : 05 53 98 33 40

www.lot-et-garonne.pref.gouv.fr

Du lundi au vendredi 9h à 12h et 13h30 à 16h

Sous-Préfecture Villeneuve sur Lot

rue des Cieutat, BP 313, 47300 VILLENEUVE S/ LOT

Tél : 05 53 49 03 16 Fax : 05 53 49 76 67

Du lundi au vendredi 9h à 12 h et 14h à 16h

Uniquement sur rendez vous

VIOLENCES CONTRE LES FEMMES

Des permanences de la Maison des femmes ont lieu à la mairie de Montayral, 2 lundis par mois de 9h à 12h. N° téléphone : 05 53 71 20 09

D'autre part, elles peuvent s'adresser à la permanence qui fonctionne du lundi au vendredi de 9h à 17h, sans interruption à Villeneuve s/Lot, 4, rue Darfeuille.

N° téléphone : 05 53 40 03 62 (possibilité de répondeur) Ou bien , par mail à : maion.femmes@laposte.net

DANS TOUS LES CAS : appeler le 3919 (appel anonyme gratuit).

Aide à Domicile en Milieu Rural

place de la Mairie, MONTAYRAL

Tél : 05 53 36 63 51

ADMR I, place Carnot 47500 FUMEL

Tél : 05 53 72 16 70

Association Services Soins et Aide à Domicile

Foyer du Foulon, MONSEMPRON-LIBOS

Tél : 05 53 40 98 82

Santé Famille 47

34 ave de l'Usine

Tél : 05 53 40 97 80

Centre Médico Social (ex dispensaire)

pl Voltaire, FUMEL

Tél : 05 53 71 20 61

lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h

mercredi : 9h à 12h

SAMU 15

POLICE et GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

GENDARMERIE NATIONALE (Fumel) 05 53 40 44 90

CENTRE ANTI-POISON BORDEAUX 05 56 96 40 80



COMMUNIQUE de l'ECOLE de MONSEGUR

NOTRE ECOLE EST EN DANGER

Nous risquons une fermeture de classe !

Les écoles de St Aubin, Lacaussade et Monségur font partie d'un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) :

- St Aubin : 2 classes de la petite section au CP
- Lacaussade : 1 classe CE1-CE2
- Monségur : 1 classe CM1-CM2

Suite à une diminution du nombre de naissances, une de nos classes est menacée de fermeture ! Et quel dommage car l'école rurale est une chance !

Venez inscrire vos enfants dans nos écoles, vous ne serez pas déçus :

- Petits effectifs par classe
- Des équipements modernes (écoles numériques, climatisation, nombreux jeux éducatifs, bibliothèque très fournie...)
- Repas de la cantine préparés sur place avec des produits frais et locaux à tarifs très raisonnables (2.50€)
- Une garderie gratuite le matin à partir de 7h30 et payante seulement de 17h à 18h30 pour 1€
- Sortie piscine, USEP, médiathèque, voyage de fin d'année (hors covid bien sûr !)
- Un service de ramassage scolaire pour 15€ annuel **avec un point de ramassage qui pourra avoir lieu à Condezaygues, devant la salle des fêtes**
- Pas de fournitures scolaires à acheter, juste un sac à dos. Pour un forfait de 32 € tout est fourni au cours de l'année scolaire.

Bref, toutes les conditions sont réunies dans nos écoles afin que vos enfants évoluent dans un cadre agréable.

Si vous êtes intéressés, nos mairies et nos écoles se feront un plaisir de répondre à vos demandes d'informations et de prendre vos inscriptions.

L'amicale des 3 écoles et les parents d'élèves vous remercient d'avance de nous aider à maintenir ce service qui est si précieux pour la vie de nos communes.

Mairie de St Aubin : 05.53.41.66.64

Mairie de Lacaussade : 05.53.36.49.82

Mairie de Monségur : 05.53.41.66.72

Ecole de St Aubin : 05.53.41.66.69

Ecole de Lacaussade : 05.53.36.47.86

Ecole de Monségur : 05.53.41.67.04